

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine.

Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des dons reçus en paiement de l'impôt de Solidarité sur la Fortune et à 3% du montant des autres dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label.

Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Apportez votre soutien à la Fondation du patrimoine pour la sauvegarde de notre patrimoine, profitez d'une réduction d'impôt.

1 don = 1 reçu fiscal = 1 réduction d'impôt

Cette souscription est soutenue par l'Association Diocésaine de Perpignan.
Nous vous remercions pour votre engagement et votre soutien financier.

Les dons en ligne sont possibles et recommandés sur le site internet sécurisé :

www.fondation-patrimoine.org/40439

- **en flashant ce QR code à l'aide de votre smartphone :**



Contacts

Adressez vos chèques à :



↳ **Fondation du patrimoine Languedoc-Roussillon**

2 bis rue Jules Ferry
34000 MONTPELLIER

Tél. : 33 (0) 4 67 92 58 65

E-Mail : fdplanguedoc@wanadoo.fr



↳ **Association Diocésaine de Perpignan**

Parc Ducup - Allée des chênes
CS 30009

66027 PERPIGNAN Cedex

Tél. : +33 4 68 35 20 65

E-Mail : ecome@diocese66.com

SOUSCRIPTION

Faites un don !

www.fondation-patrimoine.org/40439



Abbaye Saint Martin du Canigou

CASTEIL



FONDATION



DU
PATRIMOINE

BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don pour soutenir la restauration de l'Abbaye Saint Martin du Canigou et je bénéficie d'une économie d'impôt pour l'année en cours. J'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine.

Le montant de mon don est de 50 € 80 € 100 €
 150 € autre montant €

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :
 de l'impôt sur le Revenu **OU** de l'impôt de Solidarité sur la Fortune **OU** de l'impôt sur les Sociétés

Libellez votre chèque à l'ordre de :

Fondation du patrimoine – Abbaye Saint Martin du Canigou

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

Pour les **particuliers**, votre don ouvre droit à une réduction de :
- l'impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100 = 66 d'économie d'impôt,

- ou de l'impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 . Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 . Un don de 100 = 75 d'économie d'impôt

Pour les **entreprises**, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT. Un don de 500 = 300 d'économie d'impôt.

NOM OU SOCIETE :

Adresse :

Code Postal & Ville :

COMMENT FAIRE VOTRE DON ?

Par courrier

➔ **Paiement par chèque : merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du patrimoine – Abbaye Saint Martin du Canigou ». Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.**

Paiement en espèces : merci de compléter vos coordonnées auxquelles nous vous adresserons votre reçu fiscal.

Par internet

➔ Faites votre don en ligne sur notre site internet sécurisé :

www.fondation-patrimoine.org/40439

➔ Flashez le QR code au dos à l'aide de votre smartphone et faites immédiatement un don pour ce projet ! L'installation d'une application QR code est requise pour cela.

Abbaye Saint Martin du Canigou

L'abbaye de Saint Martin du Canigou se situe sur les hauteurs du petit village de Casteil, dans les Pyrénées-Orientales en région Languedoc-Roussillon.

Il est possible qu'un lieu de culte d'époque Carolingienne se soit implanté sur le site avant les premières mentions connues. Le chantier de construction a probablement commencé vers l'an 997. Il évolua de façon régulière grâce à de nombreuses donations au cours des années suivantes. Les travaux sont réalisés sous l'impulsion de Guifred II, comte du Conflent et de Cerdagne. L'ensemble est constitué de l'église abbatiale, du cloître et d'une tour.

Le sanctuaire est construit sur deux niveaux. Le plan inférieur est dédié à la Vierge Marie, et le plan supérieur est dédié à Saint Martin.

C'est en 1009 que l'édifice est consacré pour la première fois par le jeune frère du comte, Oliba, abbé de Saint-Michel-de-Cuxa. Il le sera une seconde fois, quelques années plus tard, grâce à l'acquisition des reliques de Saint Gaudérique. Le comte Guifred II se retirera à l'abbaye vers la fin de sa vie et y mourra en 1049.



Durant huit siècles, des moines bénédictins vécurent en ce lieu. Le tremblement de terre de 1428 fit de nombreux dégâts en Catalogne, et ébranla sérieusement le monastère. Les bâtiments furent détruits, le clocher ébréché, mais l'église résista tant bien que mal. La communauté bénédictine partie en 1783 et ce lieu resta à l'abandon.

Le poète Jacinto Verdaguer attirera l'attention sur ce site remarquable au début du 20^{ème} siècle.

En effet son clocher orné d'arcatures, les chapiteaux de marbre et sa crypte voûtée affirment le premier art roman régional.

Sa fonction originelle lui sera rendue à la même époque grâce à la campagne de restauration menée par Monseigneur Carsalade du Pont.

Vingt ans après son décès, le relais sera pris par le père Bernard de Chabannes qui poursuivra les efforts de son prédécesseur.

En 1988, l'évêque de Perpignan-Elne confia l'abbaye à la Communauté des Béatitudes avec pour mission de perpétuer une vie de prière et d'accueillir les nombreux visiteurs.



Montant et nature des travaux

Les travaux concernent la restauration des maçonneries, des parements, de l'étanchéité, des gouttières, et la mise en place de garde corps.

**Le coût total estimé des travaux est de
1 002 337.67 €T.T.C**